

La sylviculture des chênaies pauvres

Moins de 30 chênes/ha Surface terrière inférieure à 10 m²/ha

Les peuplements appauvris sont assez fréquents en Bourgogne notamment en Bresse, vallée de Saône et Puisaye. Les chênaies issues de taillis sous futaie sont très souvent dépourvues de petits bois (baliveaux). Dans certaines forêts le déclin est si avancé qu'il ne subsiste qu'une faible densité de bois moyens (modernes). Les réserves de la futaie ne sont finalement constituées que par des gros bois ou très gros bois (anciens).

epuis plusieurs décennies, la demande en bois de chauffage réclame des brins de taillis de **grosse dimension** et par voie de conséquence de plus en plus vieux. Ce taillis vieilli étouffe les petits chênes.

Dans ce type de peuplement, au cours de l'exploitation du taillis, on ne peut souvent conserver lors du marquage en réserve que des petits bois de charme, de tremble ou d'autres essences secondaires du fait de l'absence de jeunes chênes.

Après la **coupe du taillis** les rares chênes qui ont été conservés se couvrent de brognes ou de gourmands, voire dépérissent. Leur valeur commerciale peut ainsi être divisée par 3 ou 4. De plus, les petits brins isolés qui doivent assurer le renouvellement de la futaie se cassent ou se courbent facilement.

L'abandon de travaux en faveur des semis de chêne est l'un des facteurs de sa raréfaction. Faute de soins, les semis sont étouffés par la concurrence du taillis ou de la ronce. Le recrutement des baliveaux n'est plus assuré et le peuplement s'appauvrit.

L'exigence en lumière des semis de chêne est bien connue. La plupart des semis de chêne pédonculé germés sous le couvert d'un taillis âgé disparaissent en 2 ans, ceux de chêne sessile ne résistent que 5 à 6 ans tout au plus.







Tous ces faits concourent à la disparition du chêne. Ainsi en deux ou trois rotations de taillis, le processus de régression du chêne sera accompli et le riche taillis sous futaie aura fait place à un taillis simple d'essences secondaires sans grande valeur.







La sylviculture des chênaies pauvres

Moins de 30 chênes/ha - Surface terrière inférieure à 10 m²/ha

COMMENT REMÉDIER À CET APPAUVRISSEMENT ?

Si le taillis est exploitable

- Les gros bois sont rares (moins de 15 tiges à l'hectare, surface terrière inférieure à 5 m² par hectare), les bois moyens et petits bois quasi absents, la plantation après coupe rase est la seule alternative pour valoriser le patrimoine (cf. fiche Renouveler un peuplement de chêne).
- Il reste plus d'une quinzaine de chênes par hectare et le propriétaire ne souhaite pas faire d'investissements importants. Le taillis sera éclairci et cloisonné (cloisonnement de 4 m de large tous les 20 m). Cette éclaircie du taillis permet le dosage de la lumière ce qui favorise l'installation des semis de chêne.

Tous les 8 à 15 ans (selon la richesse du sol), on éclaircira à nouveau le taillis pour permettre le développement des semis de chêne qui fourniront les bois de demain.

Les dégagements de ces semis de la végétation concurrente seront nécessaires pour assurer leur parfait développement.







Si le taillis n'est pas exploitable

• Taillis jeune avec semis

Si une glandée a eu lieu peu de temps avant l'exploitation du peuplement, des semis ont toutes les chances de se développer si l'on met en œuvre les opérations décrites en page ci-contre.



• Taillis jeune sans semis

Il va devenir exploitable avec l'âge. Il est donc raisonnable d'attendre qu'il le soit pour entreprendre les premières interventions dans le peuplement.



• Cas particulier du taillis de noisetier

Le taillis est à base de noisetier. Seule la plantation, après broyage de bandes de 10 m du taillis tous les 20 m, permettra alors de reconstituer les peuplements.

Travaux à réaliser dans un jeune taillis avec semis viables de plus de 50 cm

Afin de garantir le recrutement d'un nombre suffisant de baliveaux de chêne, des travaux en faveur des semis sont indispensables durant les 10 années qui suivent l'exploitation du taillis.

• Des cloisonnements indispensables

Ouverture de cloisonnements sylvicoles 4 à 6 ans après la coupe du taillis

Réalisés au broyeur forestier tous les 6 à 12 m d'axe en axe, 4 à 6 ans après la coupe du taillis, ils permettent de pénétrer dans le peuplement et de dégager les semis.

• Des dégagements nécessaires

Dégagement manuel des semis sur une largeur de 2 à 3 m de part et d'autre du cloisonnement.

Ce travail réalisé depuis le cloisonnement, au croissant ou à la débroussailleuse, permet de dégager en « cheminée » les plus beaux semis de chêne. Il doit être vigoureux pour être bénéfique plusieurs années (cf. fiche Entretien des jeunes peuplements de chêne).





Nature des travaux	Année	Prix indicatifs* € HT/ha
Ouverture de cloisonnements tous les 12 m d'axe en axe	n	200
1 ^{er} dégagement manuel sur 3 m de large de part et d'autre du cloisonnement	n	500
Réouverture des cloisonnements tous les 12 m d'axe en axe	n+3	150
2 ^e dégagement manuel sur 3 m de large de part et d'autre du cloisonnement	n+3	500
Eventuellement		
Réouverture des cloisonnements tous les 12 m d'axe en axe	n+6	150
3º dégagement manuel sur 3 m de large de part et d'autre du cloisonnement	n+6	500
Total dégagement		1350 à 2000

^{*} Ces prix pratiqués en 2011 sont indicatifs, et varient sensiblement selon les caractéristiques du chantier (surface, accès, relief, fréquence des entretiens...)



La sylviculture des chênaies pauvres

Moins de 30 chênes/ha - Surface terrière inférieure à 10 m²/ha

• Lors de ces dégagements, repérer les zones sans semis

Si, sur une distance de plus de 10 m le long du cloisonnement, aucun semis n'est présent, mettre en place un grand plant de chêne, à condition que cette situation se répète suffisamment pour que le nombre de plants à installer sur un hectare soit compris entre 100 et 400 plants.

• On installe des plants âgés de 2 ans, d'environ 1 m de hauteur (catégorie 1S1, 80-100 cm ou 100-120 cm)

La plantation est réalisée à la mini-pelle ou en potet travaillé à 1 m du cloisonnement dans le jeune recrû de taillis, à plus de 5 à 6 m les uns des autres ou des semis de chênes bien venants.

Des protections contre le gibier de 120 cm les protégeront et permettront un repérage beaucoup plus facile lors des entretiens.

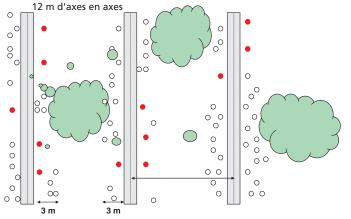




Exemple du coût de plantation pour une centaine de plants				
Travaux de plantation de grands plants	Année	Prix indicatifs* € HT		
Création de 100 potets à la dent sous-soleuse à 1,2 €	n	120		
Fourniture de plants de chêne (1S1) 80/120 à 1,70 €/plant	n	170		
Plantation en potet à la bêche (0,60 €/plant)	n	60		
Protections contre le gibier (2,60 €/plant)	n	260		
Dégagement de la plantation réalisé en même temps que le dégagement de semis	n+3	Compris dans dégagement de semis		
Dégagement de la plantation réalisé en même temps que le dégagement de semis	n+6	Compris dans dégagement de semis		
Total plantation		610		

^{*} Ces prix pratiqués en 2011 sont indicatifs, et varient sensiblement selon les caractéristiques du chantier (surface, accès, relief, fréquence des entretiens...)

Les plants seront dégagés en même temps que les semis. Vers 15-20 ans, un dégagement des brins de chêne pourra être nécessaire s'ils sont trop fortement concurrencés par le taillis qui se sera développé dans la zone non travaillée des bandes de semis.



☐ Girobroyage ○ Semis de chêne dégagés sur une largeur de 3 m

• Grands plants de chênes plantés en potets travaillés









